



## Indice technicien de maintenance

Par **zezinho71**, le **04/04/2012** à **19:11**

Bonjour à tous,

je suis actuellement employé en tant que technicien de maintenance dans une entreprise du secteur textile (la mention "convention collective nationale de l'industrie textile" figure sur mes fiches de paye).

J'ai regardé cette convention afin de savoir à quel indice je devrais être mais dans la catégorie "technicien" ça n'est pas très bien expliqué et dans l'annexe où l'on décrit plusieurs postes de technicien ne figure pas la maintenance.

Comment savoir où je me situe (sachant qu'actuellement je suis à l'indice 210)?

Merci d'avance à ceux qui pourraient m'aider dans ma recherche...

Par **P.M.**, le **04/04/2012** à **19:23**

Bonjour,

Il faudrait vous référer au poste le plus proche et en cas de difficultés, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...